

5 – REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'ÉVALUATION

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

TITRE

Monteur technicien en réseaux électriques

Niveau 4 (nomenclature Europe)

Code NSF 255

AUTORITE DELIVRANT LA CERTIFICATION

Nom de l'autorité délivrant la certification : **GIP FORMATION ET CERTIFICATION POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE - GIP FCIP de Toulouse**

Adresse : 75 rue Saint Roch 31400 Toulouse

Courriel : certification@ac-toulouse.fr Site Internet (le cas échéant) : <http://maforpro.ac-toulouse.fr/>

BLOC 1		Préparation et solde d'une intervention sur réseaux électriques	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
A1.1. Préparation de l'intervention : - Prise de consignes et d'informations - Lecture du bon d'intervention à réaliser - Lecture des délais d'exécution - Lecture de plans, de notices techniques et de documents	C1.1. A la prise de poste, analyser les opérations qui seront à réaliser en recueillant les consignes lors du brief, le bon de travail, le contexte et les délais d'exécution demandés, les autorisations d'accès aux ouvrages afin de disposer des informations nécessaires avant intervention	Epreuves du Bloc 1 E1B1. Evaluations en centre de formation en cours et l'issue du Bloc 1 Epreuve écrite surveillée sous forme de questionnaire en temps limité sur les connaissances relatives au bloc 1 QCM relatif à la sécurité d'un chantier et aux aspects techniques et normatifs sur l'électricité et Epreuve de travaux pratiques sur la préparation et le solde de l'intervention	Les informations nécessaires recueillies permettent d'analyser avec justesse les conditions des opérations Les autorisations d'accès aux différentes interventions sont connues
	C1.2. Interpréter les informations en repérant les aspects techniques du chantier afin d'organiser son intervention en sécurité (méthodes de travail à mettre en œuvre, préparation du matériel)		Les difficultés techniques sont repérées et les instructions du bon d'intervention sont comprises Les schémas sont lus et décodés
A1.2. Préparation du matériel selon le descriptif des travaux Entretien et contrôle de l'état du matériel	C1.3. Effectuer les contrôles sur le matériel nécessaire à l'intervention et son état et procéder si nécessaire à un entretien avant le départ en intervention	E2B1. Evaluation en entreprise en situation professionnelle (grille support) Evaluation en situation réelle à partir d'une grille formalisée reprenant les compétences relatives au bloc 1 La grille d'évaluation est complétée par l'entreprise en fin de formation du bloc	Les lois fondamentales de l'électricité sont maîtrisées Le contexte réglementaire relatif aux activités professionnelles est connu et respecté
A1.3. Préparation et vérification des équipements de protection individuelle (EPI) et des matériels de sécurité Identification et prévention des risques du chantier	C1.4. Choisir les équipements de protection individuelle, de protection collective adaptés aux risques identifiés afin de travailler en sécurité sur site lors de l'intervention		Le matériel et les outillages préparés sont conformes à la liste prescrite pour réaliser l'intervention et leur état est contrôlé
	C1.5. Assurer la sécurité du chantier en utilisant les moyens de signalisation adaptés afin de délimiter la zone à risques	La tenue professionnelle est conforme et adaptée à l'activité Les risques professionnels concernant l'intervention sont clairement identifiés et les mesures de prévention sont appliquées	
			Les équipements de signalisation sont utilisés et permettent de délimiter et de sécuriser la zone d'intervention

	C1.6. Appliquer en permanence la réglementation et les normes en vigueur en analysant chaque situation avant d'agir afin d'intervenir en sécurité sur les réseaux électriques et conformément aux procédures prescrites par le Comité des travaux sous Tension	<p>E3B1 Epreuve écrite et présentation orale* de synthèse</p> <p>sur la base d'un dossier professionnel décrivant des activités relatives au bloc 1 (partie 1 du dossier)</p> <p><i>*La présentation orale se déroule en fin de bloc 1 si le candidat s'inscrit uniquement sur le bloc 1 du Titre</i></p>	Les mesures de prévention de santé et de sécurité au travail sont strictement respectées et suivent les prescriptions du Comité des travaux sous tension
A1.4. Solde d'une intervention : Nettoyage du chantier et tri des déchets Remise en état du matériel et du véhicule	C1.7. Nettoyer et remettre en état le site du chantier selon la procédure en évacuant et en triant les déchets pour respecter l'environnement et les consignes de l'entreprise		Le site est nettoyé après intervention Les déchets sont triés par catégories selon la procédure définie par l'entreprise
	C1.8. Contrôler l'état du matériel et du véhicule après la mission et assurer leur remise en configuration pour les prochaines interventions		Les matériels, équipements et outillages sont remis en état et ceux manquants ou défectueux sont identifiés et signalés en agence
A1.5. Traçabilité des opérations : Saisie et enregistrement des données sur support numérique ou papier Compte rendu de la mission	C1.9. Exploiter les outils numériques du contexte professionnel (organiseur de poche numérique, tablette...) avant, pendant et après l'intervention pour vérifier les informations et assurer la traçabilité des interventions		Les outils numériques mis à disposition sont utilisés et exploités
	C1.10. Compléter les documents de fin de mission, de chantier, du rapport d'intervention en renseignant avec précision les supports afin d'informer l'entreprise sur la réalisation de l'intervention	Le compte rendu d'activité est rédigé, complet et représentatif de l'activité menée	
	C1.11. Communiquer dans son environnement professionnel en rendant compte à la hiérarchie de l'état d'avancement des travaux en cours et au retour de l'intervention	Les informations sur l'état d'avancement de l'intervention sont partagées avec les services concernés Les difficultés dans l'exécution de l'intervention sont remontées à la hiérarchie	

BLOC 2	Interventions clientèle sur ouvrage électrique intérieur		
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Interventions sur ouvrage intérieur hors tension en Basse Tension et Travaux Sous tension Basse Tension	Réaliser une intervention sur un ouvrage intérieur hors tension en Basse Tension et Travaux Sous tension Basse Tension	Epreuves du Bloc 2 E1B2. Evaluations en centre de formation en cours et l'issue du Bloc Epreuve écrite surveillée sous forme de questionnaire en temps limité sur les connaissances relatives au bloc 2 QCM relatif à la sécurité en intervention client et aspects techniques et normatifs sur l'électricité dans cet environnement Et Epreuve de travaux pratiques sur une intervention client E2B2. Evaluation en entreprise en situation professionnelle avec grille Evaluation en situation réelle à partir d'une grille formalisée reprenant les compétences relatives au bloc 2 La grille d'évaluation est complétée par l'entreprise en fin de formation du bloc 2	
A2.1. Communication avec les clients Présentation du catalogue des prestations et services de l'entreprise Valorisation de l'entreprise Contact téléphonique avec le client	C2.1. Communiquer avec le client en adaptant son langage afin de véhiculer une image positive de l'entreprise		La communication en clientèle est adaptée à la situation professionnelle et aux exigences de l'entreprise en terme de qualité de relation client
	C2.2. Informer sur l'entreprise et présenter les services proposés afin de renseigner le client sur l'offre de prestations		L'offre de services et de prestations de l'entreprise est présentée clairement au client
	C2.3. Programmer et/ou confirmer une intervention en contactant le client afin de vérifier le rendez-vous avant le déplacement		L'intervention client est confirmée avant le déplacement
A2.2. Opérations de contrôles préalables obligatoires avant intervention sur ouvrage intérieur : Temps d'observation préalable (TOP) Contrôle de consignation d'un ouvrage intérieur (travaux hors tension)	C2.4. Appliquer les normes, procédures et règles de sécurité en vigueur propres aux travaux d'intervention client en analysant physiquement sur le terrain la faisabilité et les conditions de réalisation de l'intervention afin de travailler dans les conditions de sécurité obligatoires		Les règles de sécurité relatives aux ouvrages intérieurs sont appliquées et strictement respectées
	C2.5. Vérifier la consignation d'un ouvrage intérieur en procédant aux cinq étapes de la consignation pour contrôler la mise hors tension de l'ouvrage sur lequel l'intervention sera réalisée		La procédure de contrôle de consignation est mise en œuvre avant toute intervention si nécessaire
A2.3. Interventions sur ouvrage intérieur hors tension en basse tension	C2.6. Réaliser des opérations d'intervention sur ouvrage intérieur selon les procédures adaptées (communes, entreprises, particuliers)		Les opérations sur l'ouvrage sont réalisées selon les prescriptions, dans les conditions de sécurité et sont conformes à celles indiquées sur la fiche de déroulement des opérations
	C2.7. Réaliser des opérations de dépose ou de remplacement de compteur ou autre appareil en se protégeant du risque électrique		

A2.4. Interventions sur ouvrage intérieur en Travaux Sous Tension (TST) Basse Tension (BT)	C2.8. Réaliser les interventions sur ouvrage intérieur de travaux sous tension (TST) en Basse Tension (BT)	<p style="text-align: center;">E3B2 Epreuve écrite et présentation orale* de synthèse sur la base d'un dossier professionnel décrivant l'activité Intervention client sur ouvrage intérieur relative au bloc 2 (partie 2 du dossier)</p> <p style="text-align: center;"><i>*La présentation orale se déroule en fin de bloc 2 si le candidat s'inscrit uniquement sur le bloc 2 du Titre</i></p>	Les interventions sur ouvrage intérieur en travaux sous tension (TST) en Basse Tension (BT) sont réalisées en sécurité conformément à la procédure
A2.5. Contrôles de fonctionnement de l'installation et des informations client sur le réseau électrique du client après intervention	C2.9. Effectuer les contrôles d'informations client afin de vérifier la conformité de la prestation au regard des données contractuelles souscrites auprès du fournisseur		Le contrôle d'informations client est réalisé conformément aux attendus de l'entreprise
	C2.10. Effectuer les contrôles de fonctionnement (mise en service) avant départ du site du client pour vérifier et valider la prestation		Les contrôles de fonctionnement sont réalisés avec méthode après intervention client
A2.6. Compte rendu au client	C2.11. Communiquer avec le client pour rendre compte de son intervention en suivant les consignes données par l'entreprise	Le compte rendu de l'intervention auprès du client est effectif et adapté au client	

BLOC 3		Interventions sur ouvrages électriques aériens et éclairage public	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Les activités A3.1 à A3.3 de préparation, de sécurisation, de contrôle préalable du chantier sont communes aux interventions sur ouvrages électriques aériens et aux installations d'éclairage public	Les compétences C3.1. à C.3.6 concernent toutes les interventions du bloc 3 (ouvrages aériens et installations d'éclairage public)	<p align="center">Epreuves du Bloc 3</p> <p>E1B3. Evaluations en centre de formation en cours et l'issue du Bloc</p> <p>Epreuve écrite surveillée sous forme de questionnaires en temps limité sur les connaissances relatives au bloc 3</p> <p>QCM spécifique aux aspects techniques, normatifs et sécurité sur les ouvrages électriques aériens</p> <p>Et</p> <p>Epreuve de travaux pratiques concernant une intervention sur ouvrage électrique aérien</p> <p>E2B3 Evaluation en entreprise en situation professionnelle sur intervention sur ouvrage électrique aérien (grille support)</p> <p>Evaluation en situation réelle à partir d'une grille formalisée reprenant les compétences relatives au bloc 3</p> <p>La grille d'évaluation est complétée par l'entreprise en fin de formation du bloc</p>	
A3.1. Sécurisation de l'intervention spécifique aux ouvrages électriques aériens : - Equipements de protection individuelle spécifiques - Sécurisation des travaux en hauteur (choix du système d'ascension en fonction du chantier) - Signalisation et sécurisation du chantier sur ouvrage aérien	C3.1. Choisir les équipements de protection individuelle adaptés aux ouvrages électriques aériens afin de prévenir les risques et de travailler en respectant les normes de sécurité en vigueur lors de l'intervention		La tenue professionnelle et les équipements de travail en hauteur sont adaptés à l'intervention et utilisés conformément aux normes de sécurité
	C3.2. Analyser la situation dans son contexte réel avant l'intervention en mettant en œuvre la procédure de repérage pour identifier la partie de l'ouvrage concernée		L'analyse du contexte de l'intervention est juste et intègre les solutions d'adaptation pertinentes si nécessaire
	C3.3. Assurer la sécurité de la zone d'intervention en mettant en place la signalisation du chantier adaptée aux ouvrages électriques aériens		Les règles de sécurité sont strictement appliquées et respectées La zone de sécurité du chantier est matérialisée, balisée et sécurisée avec les équipements nécessaires
A3.2. Contrôles préalables avant intervention sur ouvrage électrique aérien : - Contrôle des conditions de sécurité en mettant en œuvre le Temps d'Observation Préalable (TOP) - Contrôle des installations (état des conducteurs, des supports, ...) - Contrôle de consignation d'un ouvrage aérien (travaux hors tension)	C3.4. Appliquer les normes, procédures et règles de sécurité en vigueur propres aux travaux d'intervention sur les réseaux électriques aériens en évaluant physiquement sur le terrain la faisabilité et les conditions de réalisation de l'intervention en sécurité		Les règles de sécurité sont appliquées et strictement respectées
	C3.5. Mettre en œuvre la réglementation technique en vigueur afin d'intervenir dans les conditions de sécurité obligatoires	La réglementation technique en vigueur est connue et appliquée	

	C3.6. Effectuer le contrôle de la consignation d'un ouvrage aérien (les 5 étapes de consignation) en vérifiant la mise hors tension de l'ouvrage sur lequel l'intervention sera réalisée	<p>E3B3 Epreuve écrite et présentation orale* de synthèse sur la base d'un dossier professionnel décrivant l'activité Intervention sur ouvrage électrique aérien relative au bloc 3 (partie 3 du dossier)</p> <p><i>*La présentation orale se déroule en fin de bloc 3 si le candidat s'inscrit uniquement sur le bloc 3 du Titre</i></p>	La procédure de contrôle de consignation est mise en œuvre et appliquée strictement si elle est nécessaire à l'intervention
A3.3. Préparation du chantier sur ouvrage électrique aérien : - Repérage des câbles avant l'intervention - Acheminement des câbles et matériels en hauteur	C3.7. Repérer les câbles adaptés à l'installation à réaliser en suivant les instructions, en identifiant et différenciant les câbles nus, isolés ou torsadés		La dénomination et la description des câbles sont correctes
	C3.8. Acheminer les câbles, matériels et outillages en hauteur en utilisant les moyens techniques spécifiques pour réaliser l'intervention en sécurité		Les câbles et le matériel sont acheminés sur la zone aérienne en sécurité et avec méthode
Interventions sur un ouvrage électrique aérien hors tension en Basse Tension (BT), Haute Tension catégorie A (HTA) et en Travaux Sous Tension (TST) Basse Tension (BT)	Réaliser une intervention sur un ouvrage électrique aérien hors tension en Basse Tension (BT), Haute Tension catégorie A (HTA) et en Travaux Sous Tension (TST) Basse Tension (BT)		
A3.4. Déroulage et mise en place de câbles électriques entre des supports	C3.9. Réaliser les opérations de déroulage de câbles dans l'ordre prescrit en utilisant un matériel adapté (toret de câble, treuil, dérouleuse) à la manipulation de charges lourdes et en hauteur		Les techniques de déroulage de câbles sont réalisées conformément à la procédure
A3.5. Diagnostic de défaut ou de panne sur des installations aériennes hors tension en réseau Basse Tension ou Haute Tension catégorie A et Travaux Sous Tension Basse Tension	C3.10. Diagnostiquer un dysfonctionnement en procédant par étapes selon les procédures en vigueur		La démarche de diagnostic électrique est adaptée et réalisée selon les règles strictes de sécurité
A3.6. Dépannage et maintenance des installations aériennes en Basse Tension, Haute Tension catégorie A et Travaux Sous tension Basse Tension	C3.11. Réaliser des opérations de dépannage ou de maintenance d'une installation électrique aérienne Basse Tension, Haute Tension catégorie A et Travaux Sous tension Basse Tension et en respectant la méthode prescrite		Les règles de sécurité sont appliquées et strictement respectées lors d'opérations de dépannage ou de maintenance
A3.7. Interventions sur réseau aérien hors tension en Basse tension (BT)	C3.12. Réaliser les interventions en aérien hors tension sur réseau Basse Tension en sécurité en respectant la procédure prescrite		L'intervention en aérien hors tension sur réseau Basse Tension est réalisée conformément à un ordre opératoire et une procédure (fiche de déroulement des opérations), aux prescriptions et aux normes en vigueur

A3.8. Interventions sur réseau aérien hors tension en Haute Tension catégorie A (HTA)	C3.13. Réaliser les interventions en aérien hors tension sur réseau Haute Tension catégorie A en sécurité en respectant la procédure prescrite		L'intervention en aérien hors tension sur réseau Haute Tension catégorie A est réalisée conformément à un ordre opératoire, aux procédures (fiche de déroulement des opérations), aux prescriptions et aux normes en vigueur
A3.9. Interventions sur réseau aérien en travaux sous tension (TST) Basse Tension (BT)	C.3.14. Réaliser les interventions en aérien sur réseaux sous tension en Basse Tension (BT) en respectant les procédures prescrites par le Comité des travaux Sous tension afin de garantir la construction et mise en exploitation en sécurité		L'intervention en aérien hors tension sur réseau sous tension en Basse Tension (BT) respecte les procédures prescrites par le Comité des travaux Sous tension et garantit la construction et mise en exploitation en sécurité
A3.10. Contrôles de fonctionnement de l'installation sur ouvrage électrique aérien après intervention	C3.15. Contrôler le bon fonctionnement de l'ouvrage électrique aérien après intervention		Les contrôles de fonctionnement après intervention sont réalisés avec méthode Les autocontrôles sont effectifs et les fiches d'autocontrôles sont complétées
Interventions sur installation d'éclairage public hors tension en Basse Tension et en travaux sous tension (TST) en Basse Tension	Réaliser une intervention sur une installation d'éclairage public hors tension en Basse Tension et en travaux sous tension en Basse Tension		
A3.11. Diagnostic de défaut ou de panne sur des installations d'éclairage public Hors Tension en réseau Basse Tension ou travaux sous tension Basse Tension (BT)	C3.16. Diagnostiquer un dysfonctionnement en procédant par étapes selon les procédures en vigueur		La démarche de diagnostic électrique sur une installation d'éclairage public est adaptée et réalisée selon les règles strictes de sécurité
A3.12. Dépannage et maintenance des installations hors tension Basse Tension et travaux sous tension en Basse Tension (BT)	C3.17. Réaliser les opérations de dépannage et/ou de maintenance d'une installation d'éclairage public en Basse Tension et travaux sous tension en Basse Tension en respectant la méthode prescrite		Les opérations de maintenance et/ou de dépannage d'une installation d'éclairage public sont réalisées avec méthode
A3.13. Installation d'un éclairage public hors tension en Basse Tension (BT)	C3.18. Réaliser l'installation d'un éclairage public en Basse Tension et travaux sous tension Basse Tension en respectant la méthode prescrite		L'installation d'un éclairage public en Basse Tension et travaux sous tension Basse Tension est conforme à la procédure

A3.14. Interventions sur installation d'éclairage public travaux sous tension (TST) en Basse Tension (BT)	C3.19. Réaliser les interventions d'éclairage public sur réseau sous tension en Basse Tension en respectant les procédures prescrites par le Comité des Travaux Sous Tension afin de garantir la construction et la mise en exploitation dans les conditions de sécurité		L'installation d'un éclairage public sur réseau sous tension en Basse Tension respecte les procédures prescrites par le Comité des Travaux Sous Tension
A3.15. Contrôle de l'installation d'éclairage public après intervention	C3.20. Contrôler le résultat de l'intervention sur un ouvrage d'éclairage public en testant l'installation avant départ du site après intervention		Les contrôles de fonctionnement d'un éclairage public sont réalisés avec méthode Les mesures sont conformes et leur interprétation est correcte

BLOC 4		Interventions sur ouvrages électriques souterrains et en émergence	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
Les activités A4.1 à A4.3 de préparation, de sécurisation, de contrôle préalable d'un chantier sont communes aux interventions sur ouvrages électriques souterrains et sur ouvrages en émergence	Les compétences C4.1. à C.4.6 concernent toutes les interventions du bloc 4 (ouvrages souterrains et ouvrages en émergence)	<p align="center">Epreuves du Bloc 4</p> <p>E1B4. Evaluations en centre de formation en cours et l'issue du Bloc</p> <p>Epreuve écrite surveillée sous forme de questionnaires en temps limité sur les connaissances relatives au bloc 4</p> <p>QCM relatif aux aspects techniques, normatifs et sécurité sur les ouvrages électriques souterrains et émergents</p> <p align="center">Et</p> <p>Epreuve de travaux pratiques concernant une intervention sur ouvrage électrique souterrain</p> <p>E2B4 Evaluation en entreprise en situation professionnelle sur une intervention sur un ouvrage électrique aérien (grille support)</p> <p>Evaluation en situation réelle à partir d'une grille formalisée reprenant les compétences relatives au bloc 4</p> <p>La grille d'évaluation est complétée par l'entreprise en fin de formation du bloc</p>	
A4.1. Sécurisation de l'intervention spécifique aux ouvrages électriques souterrains ou en émergence - Préparation des équipements de protection individuelle spécifiques - Préparation du chantier d'ouvrage souterrain ou en émergence - Signalisation et sécurisation du chantier (ouvrage souterrain ou en émergence)	C4.1. Choisir les équipements de protection individuelle adaptés aux ouvrages électriques souterrains ou en émergence afin prévenir des risques et de travailler en respectant les normes de sécurité en vigueur lors de l'intervention		La tenue professionnelle est adaptée à l'intervention sur ouvrages souterrains ou en émergence
	C4.2. Analyser la situation réelle du site avant intervention en mettant en œuvre la procédure de repérage afin d'identifier la partie de l'ouvrage concernée par l'intervention		L'analyse du contexte de l'intervention est juste et intègre les solutions d'adaptation pertinentes si nécessaire
	C4.3. Appliquer la signalisation et les normes de sécurité en vigueur propres aux travaux d'intervention sur les réseaux électriques souterrains ou en émergence		La zone de sécurité est respectée Les éléments de signalisation sont correctement positionnés
A4.2. Contrôles préalables avant intervention sur ouvrage électrique souterrain ou en émergence : - Contrôle préalable des conditions de sécurité en mettant en œuvre le Temps d'Observation Préalable (TOP) - Contrôle de consignation d'un ouvrage souterrain (travaux hors tension)	C4.4. Appliquer les normes, procédures et règles de sécurité en vigueur propres aux travaux d'intervention sur les réseaux électriques souterrains ou en émergence en évaluant physiquement sur le terrain la faisabilité et les conditions de réalisation de l'intervention en sécurité		Les règles de sécurité propres aux travaux d'intervention sur les réseaux électriques souterrains ou en émergence sont appliquées et strictement respectées
	C4.5. Vérifier la consignation d'un ouvrage souterrain ou en émergence (les 5 étapes de la consignation) en contrôlant la mise hors tension de l'ouvrage sur lequel l'intervention sera réalisée	La procédure de contrôle de consignation est mise en œuvre et appliquée strictement si elle est nécessaire à l'intervention	
A4.3. Préparation du chantier - Repérage des câbles avant intervention	C4.6. Repérer les câbles adaptés à l'installation à réaliser sur un ouvrage souterrain ou en émergence selon les instructions transmises	La dénomination et les caractéristiques du câble sont correctes et adaptées au type d'ouvrage (souterrain ou émergence)	

Interventions sur ouvrage électrique souterrain hors tension en Basse Tension, Haute Tension catégorie A (HTA) et en Travaux Sous Tension (TST) Basse Tension (BT)	Réaliser une intervention sur un ouvrage électrique souterrain hors tension en Basse Tension, Haute Tension catégorie A (HTA) et en Travaux Sous Tension (TST) Basse Tension (BT)	E3B4 Epreuve écrite et présentation orale* de synthèse sur la base d'un dossier professionnel décrivant l'activité Intervention sur ouvrage électrique souterrain ou en émergence relative au bloc 4 (partie 4 du dossier) <i>*La présentation orale se déroule en fin de bloc 4 si le candidat s'inscrit uniquement sur le bloc 4 du Titre</i>	
A4.4. Déroulage et mise en place des câbles souterrains dans une tranchée	C4.7. Dérouler des câbles électriques dans une tranchée selon un mode opératoire et des consignes de sécurité		L'appareil de manutention et les équipements choisis sont adaptés au contexte de l'intervention Les appareils de déroulage sont correctement positionnés dans la tranchée
A4.5. Interventions sur réseau souterrain hors tension en Basse Tension (BT)	C4.8. Réaliser les interventions en souterrain hors tension sur réseau Basse Tension en sécurité en respectant la procédure prescrite		L'intervention en souterrain hors tension sur réseau Basse Tension est réalisée conformément à un ordre opératoire et une procédure (fiche de déroulement des opérations), aux prescriptions et aux normes en vigueur
A4.6. Interventions sur réseau souterrain hors tension en Haute Tension catégorie A (HTA)	C4.9. Réaliser les interventions en souterrain hors tension sur réseau Haute Tension catégorie A (HTA) en respectant la procédure de raccordement prescrite		L'intervention en souterrain hors tension sur réseau Haute Tension catégorie A (HTA) est réalisée conformément à un ordre opératoire et une procédure (fiche de déroulement des opérations), aux prescriptions et aux normes en vigueur
A4.7. Interventions sur réseau souterrain en Travaux Sous Tension (TST) en Basse tension (BT)	C4.10. Réaliser les interventions en souterrain de travaux sous tension en basse tension en sécurité en respectant la procédure prescrite par le Comité des Travaux Sous Tension		L'intervention en souterrain de travaux sous tension en Basse Tension respecte la procédure de travail en sécurité prescrite par le Comité des Travaux Sous Tension
A4.8. Contrôle de l'installation sur ouvrage électrique souterrain après intervention	C4.11. Contrôler le résultat de l'intervention sur un ouvrage électrique souterrain en testant l'installation avant départ du site après intervention		Les contrôles de fonctionnement sont réalisés avec méthode après intervention Les mesures sont conformes et leur interprétation est correcte

Interventions sur ouvrage électrique en émergence (aéro souterrain) hors tension en Basse Tension (BT), Haute Tension catégorie A (HTA) et en Travaux Sous Tension (TST) Basse Tension (BT)	Réaliser une intervention sur un ouvrage électrique en émergence (aéro-souterrain) hors tension en Basse Tension (BT), Haute Tension catégorie A (HTA) et en Travaux Sous Tension (TST) Basse Tension (BT)		
A4.9. Interventions en émergence hors tension en Basse Tension (BT)	C4.12. Réaliser les interventions en émergence hors tension sur réseau Basse Tension en sécurité en respectant la procédure prescrite		L'intervention en émergence hors tension sur réseau Basse Tension est réalisée conformément à un ordre opératoire, une procédure (fiche de déroulement des opérations), aux prescriptions et aux normes en vigueur
A4.10. Interventions en émergence hors tension en Haute Tension catégorie A (HTA)	C4.13. Réaliser les interventions en émergence hors tension sur réseau Haute Tension catégorie A (HTA) en respectant la procédure de raccordement prescrite		L'intervention en émergence hors tension sur réseau Haute Tension catégorie A (HTA) est réalisée conformément à un ordre opératoire, une procédure (fiche de déroulement des opérations), aux prescriptions et aux normes en vigueur
A4.11. Interventions en émergence en travaux sous tension (TST) en Basse Tension (BT)	C4.14. Réaliser les interventions en émergence de travaux sous tension en basse tension en sécurité en respectant la procédure prescrite par le Comité des Travaux Sous Tension		L'intervention en émergence de travaux sous tension en Basse Tension respecte la procédure de travail en sécurité prescrite par le Comité des Travaux Sous Tension
A4.12. Contrôle de l'installation sur ouvrage électrique en émergence après intervention	C4.15. Contrôler le résultat de l'intervention sur un ouvrage électrique en émergence en testant l'installation avant départ du site après intervention		Les contrôles de fonctionnement d'un ouvrage en émergence sont réalisés avec méthode après intervention Les mesures sont conformes et leur interprétation est correcte

Accès à la certification dans son ensemble après un parcours de formation	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
		<p>Dans le cadre de l'inscription au Titre dans sa globalité, l'épreuve 4 partie orale est organisée en fin de parcours après avoir satisfait aux évaluations des épreuves 1 et 2 : E1B1B2B3B4 (épreuves 1 des 4 blocs) E2B1B2B3B4 (épreuves 2 des 4 blocs) Avoir déposé un dossier professionnel en 4 parties Avoir réalisé un oral de synthèse du dossier professionnel écrit global relatif aux 4 blocs de compétences Avoir satisfait aux évaluations de l'épreuve 3 : E3B1 E3B2 E3B3</p>	<p>Le candidat intégrera les bonnes pratiques professionnelles, les procédures internes, la sécurité, les points de vigilance et la réglementation propre au métier en vigueur</p>
		<p>Jury de certification final piloté par le GIP FCIP de Toulouse Avis des membres et du président de jury Décision finale d'examen</p>	<p>Etude des résultats des candidats obtenus aux épreuves relatives aux 4 blocs de compétences</p>